

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 20-24 octobre 2003

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 7 de l'ordre du
jour**

***Pour approbation selon une
procédure "d'approbation
tacite"***

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/2003/7/4

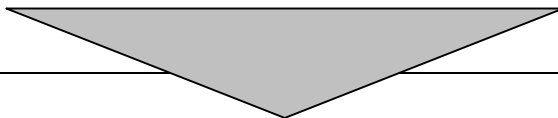
14 août 2003

ORIGINAL: FRANÇAIS

PROGRAMME DE PAYS—NIGER (2004–2007)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation selon une procédure "d'approbation tacite".

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour
l'Afrique de l'Ouest (ODD):

M. M. Aranda da Silva

Attaché de liaison principal, ODD:

M. T. Lecato

tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le Niger, avec une population de 10,8 millions d'habitants en 2000, est classé parmi les pays les moins avancés et les pays à faible revenu et à déficit vivrier au 172ème rang sur 173 pays selon l'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour 2002. Le revenu annuel moyen était de 150 dollars E.-U. par habitant en 2000, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté étant estimée à 63 pour cent, dont 34 pour cent considérés comme extrêmement pauvres.

Le programme de pays établi pour le Niger pour la période 2004–2007 s'inscrit dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et intègre les priorités du gouvernement exprimées dans la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SRP) à l'horizon 2015.

La formulation du présent programme de pays est rigoureusement fidèle aux principes de la politique du PAM visant à favoriser le développement. Les activités prévues intéressent quatre des cinq priorités de cette dernière. Ce programme de pays s'appuie sur l'expérience acquise et suit les recommandations émises par la dernière mission d'évaluation pour accentuer l'approche-programme. La concentration géographique des différentes interventions du PAM, et l'établissement de partenariats, notamment avec les institutions du système des Nations Unies permettront d'obtenir des synergies.

Conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les objectifs du programme de pays consistent à: i) renforcer la capacité de créer et préserver des actifs permettant aux ménages de faire face à l'insécurité alimentaire et la capacité de prévenir et atténuer les crises alimentaires; ii) promouvoir une éducation de base de qualité, particulièrement pour les filles; iii) réduire le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans et améliorer l'état sanitaire des malades de tuberculose et du VIH/SIDA, dans les zones sélectionnées par l'étude d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV). Le programme compte trois activités:

- création d'actifs productifs et prévention/atténuation des crises alimentaires;
- appui à l'éducation de base;
- appui à la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et la malnutrition.

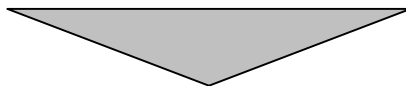
L'aide du PAM visera environ 343 290 bénéficiaires en moyenne par an, pour un volume annuel de 14 016 tonnes de produits alimentaires. Pour son exécution, conformément aux recommandations de la mission d'évaluation, le personnel du PAM dans les régions sera renforcé et la contrepartie nationale s'organisera en une "Direction nationale du programme de pays du PAM pour le Niger" dotée de moyens accrus de suivi-évaluation.

Le rôle du Comité de pilotage interministériel du programme de pays sera renforcé; il procédera à l'examen périodique des résumés d'activités, des rapports consolidés de suivi et du calendrier de mise en œuvre. Un atelier organisé pour tous les partenaires au démarrage du programme portera sur l'actualisation du cadre logique, les modalités opérationnelles, le calendrier d'exécution et les engagements à respecter en matière de suivi-évaluation.



Pour le programme de pays proposé pour le Niger, qui couvre la période 2004–2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, selon une procédure "d'approbation tacite", dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 31 062 770 dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

Projet de décision*



Le Conseil approuve le programme de pays—Niger (2004–2007) (WFP/EB.3/2003/7/4) représentant un volume total de 56 064 tonnes de produits alimentaires et un montant de 31 062 770 dollars couvrant la totalité des coûts opérationnels directs.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. Le programme de pays repose sur le schéma de stratégie de pays (SSP) présenté au Conseil d'administration en octobre 2002¹ et s'inscrit dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement qui constitue la réponse collective et cohérente du système des Nations Unies à la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SRP)² à l'horizon 2015. La SRP s'appuie sur un scénario de croissance de 4 pour cent prévoyant le développement de la production et de l'emploi, l'intégration des objectifs du Millénaire et l'amélioration de la gouvernance.
2. L'élaboration du Plan-cadre (2004–2007), à laquelle le PAM a participé, a permis de dégager des priorités de coopération favorisant: i) la sécurité alimentaire; ii) l'accès de tous aux services sociaux de base; iii) une bonne gouvernance et une croissance durable mieux répartie. Le programme de pays répond directement aux deux premiers objectifs de coopération du Plan-cadre et vise à réduire la vulnérabilité, à améliorer l'accès à l'alimentation des groupes les plus vulnérables et à pérenniser leurs moyens de subsistance.
3. Les activités adhèrent à quatre des cinq principes de la politique du PAM visant à favoriser le développement³ à savoir: i) permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; ii) permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; iii) permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; iv) atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à des crises répétées de cette nature.
4. Les Engagements renforcés en faveur des femmes ont été pris en compte en matière de: sensibilisation des femmes aux pratiques de nutrition et de santé et à la prévention du VIH/SIDA; scolarisation des filles; activités vivres pour la formation (VPF) et vivres-contre-travail (VCT) répondant aux besoins des femmes et des adolescentes; renforcement du pouvoir décisionnel des femmes dans les comités de gestion; recrutement local de femmes pour le suivi des produits alimentaires.
5. Le programme de pays vise à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations vulnérables dans les zones d'intervention (annexe IV).
6. Ses objectifs, dans les zones retenues, consistent à: i) améliorer la capacité des ménages de créer des actifs, et de les conserver, pour faire face à l'insécurité alimentaire et de prévenir et d'atténuer les crises alimentaires; ii) promouvoir une éducation de base de qualité, particulièrement pour les filles; iii) réduire le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans et améliorer l'état sanitaire des malades de tuberculose et du VIH/SIDA.

¹ Schéma de stratégie de pays—Niger (2004–2007) (WFP/EB.3/2002/7/1). Rome, octobre 2002.

² SRP approuvée par le Gouvernement du Niger en janvier 2002.

³ "Favoriser le développement" (WFP/EB.A/99/4-A). Rome, mai 1999.



7. Le programme mettra en oeuvre trois activités⁴ associant ressources alimentaires et non alimentaires:
 - création d'actifs productifs et prévention/atténuation des crises alimentaires;
 - appui à l'éducation de base;
 - appui à la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et la malnutrition.
8. Sur la base de l'étude ACV conduite en 2002, les activités se concentreront sur les zones rurales frappées par l'insécurité alimentaire chronique ayant des indices critiques de pauvreté et de malnutrition et de faibles taux de scolarisation, notamment chez les filles. Le programme de pays intéressera la zone agropastorale centrale (annexe IV).
9. Le programme de pays 2004–2007 part de l'expérience acquise lors du précédent programme et des recommandations de la mission d'évaluation⁵ à mi-parcours. Il encourage la concentration géographique des interventions du PAM et le renforcement des partenariats.
10. Le programme sera associé à un dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires.

PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

Ressources et processus d'élaboration du programme de pays

11. L'apport du PAM proposé est de 56 064 tonnes de produits alimentaires pour un coût opérationnel direct de 31 062 770 dollars⁶:

RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE PAYS (2004–2007)

Catégorie d'activité	Quantité de produits (tonnage annuel moyen)	Répartition par activité (% tonnage)	Nombre de bénéficiaires (moyenne annuelle)	Pourcentage de femmes/ filles bénéficiaires
Activité fondamentale 1: Création d'actifs productifs et prévention/atténuation des crises alimentaires	5 500	39	197 064	52
Activité fondamentale 2: Appui à l'éducation de base	7 475	53	96 470	46
Activité fondamentale 3: Appui à la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et la malnutrition	1 041	8	49 756	57
Total, programme de pays	14 016	100	343 290	52

⁴ L'ordre est celui établi dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, sans égard à la priorité des activités ou à leur importance relative en valeur ou volume, ou à l'importance relative des activités.

⁵ Mission effectuée en février 2002.

⁶ Coût opérationnel direct à l'exclusion des coûts d'appui directs et indirects.



12. L'élaboration concomitante du programme de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a permis de concrétiser ou de renforcer la collaboration, par exemple avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des partenaires extérieurs, notamment des organisations non gouvernementales (ONG), ont été recherchés.
13. L'appui à l'éducation de base a fait l'objet d'une mission UNESCO/FAO/PAM. La formulation du programme de pays a été précédée d'une mission interinstitutions FAO/OMS/UNESCO/PAM en étroite collaboration avec les divers partenaires, notamment les services gouvernementaux qui ont aussi participé à la rédaction du cadre logique et des profils d'activités. Le dispositif de suivi-évaluation du programme, élaboré par une mission ad hoc, sera prêt en juillet 2003.

ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE PAYS

Activité 1: Création d'actifs productifs et prévention/atténuation des crises alimentaires

⇒ *Orientation stratégique*

14. Cette activité s'inscrit dans la SRP et dans la stratégie de développement rural⁷ du gouvernement pour la période 2004–2015. Le secteur rural doit jouer un rôle central dans la réduction de la pauvreté d'ici 2015 en garantissant la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles.
15. L'intervention, centrée sur la réduction de l'insécurité alimentaire, répond à trois des cinq orientations de la politique du PAM visant à favoriser le développement: i) permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et la formation; ii) permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; iii) atténuer des effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à des crises répétées de cette nature.

⇒ *Analyse des problèmes*

16. Au Niger, le déficit alimentaire structurel entraîne une insécurité alimentaire chronique dans les zones de production agricole visées par le programme de pays surtout durant la période de soudure de juin à septembre⁸. Les performances agricoles médiocres résultent: i) de conditions naturelles dégradées; ii) de modes d'exploitation inadaptés et d'une maîtrise insuffisante des eaux de surface; iii) de la faiblesse des infrastructures productives.

⁷ Ministère du développement agricole: stratégie de développement rural (2002).

⁸ PAM: pré-étude ACV Niger 2002, schéma de stratégie de pays—Niger (2002).



17. La pression démographique et l'exploitation extensive ont accéléré le processus. L'extension des cultures vers le nord sur des terres marginales constitue, avec les risques naturels, la principale cause de dégradation du milieu⁹. La pauvreté et l'insécurité alimentaire freinent les investissements qui permettraient la création et la conservation d'actifs, en particulier chez les femmes, pénalisées par leur faible taux d'alphabétisation¹⁰.

⇒ **Objectifs et résultats escomptés**

18. L'objectif à long terme est de renforcer la capacité de création et de conservation d'actifs des populations vulnérables dans les zones cibles et leur capacité de prévention et d'atténuation des crises alimentaires.
19. Les résultats escomptés sont les suivants:
- les stocks villageois de sécurité¹¹, gérés de façon pérenne, sont accessibles aux populations rurales vulnérables lors de la période de soudure et de crises alimentaires conjoncturelles;
 - les conditions productives sont améliorées par la mobilisation des eaux de surface et la régénération des ressources naturelles;
 - les capacités des femmes en matière de gestion des stocks villageois de sécurité et d'activités génératrices de revenus, sont renforcées;
 - en cas de crise alimentaire, des activités sont lancées à temps dans les zones cibles pour en atténuer l'impact.

⇒ **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

20. L'aide alimentaire sera indispensable pour constituer des stocks villageois de sécurité, si l'apport local est insuffisant au départ.
21. Pour familiariser les groupements féminins avec cet instrument, le PAM prévoit des activités VPF pour inciter les femmes des comités de gestion à suivre les séances d'alphabétisation/formation.
22. L'aide du PAM permettra d'exécuter des travaux de régénération des ressources naturelles et d'aménagement hydrique que la formule VCT rendra plus attrayants tout en soutenant les foyers les plus vulnérables par la création d'actifs.
23. La dotation initiale sera d'environ 10 tonnes de céréales pour une quarantaine de femmes et leurs familles. Les participantes recevront des rations de céréales, légumineuses et huile. Les bénéficiaires de VCT recevront des rations sèches familiales.

⇒ **Stratégie de mise en oeuvre**

24. L'activité, concentrée dans la région de Tahoua et le Nord de Tillabéry et Zinder, prévoit également l'instauration de cantines scolaires et de foyers nutritionnels dans les villages cibles, en étroite collaboration avec des partenaires garantissant un financement à long terme. Un projet pilote avec la FAO intègrera les activités d'éducation de base.

⁹ Système des Nations Unies au Niger: bilan commun de pays—Niger (2002).

¹⁰ Système des Nations Unies au Niger: bilan commun de pays—Niger (2002).

¹¹ L'expression "stock villageois de sécurité" recouvre les "banques de céréales", "greniers villageois" et "boutiques de céréales" ayant pour but d'améliorer la disponibilité de céréales par la création d'un stock renouvelable géré par la communauté.



25. La dotation des stocks villageois de sécurité, principalement gérés par les associations féminines¹², ne répondra plus à la demande d'un groupement mais tiendra compte des besoins communautaires, pour avantager les plus démunis. L'alphabétisation fonctionnelle aura lieu bien avant la soudure pour que le stock soit opérationnel à temps. De nouveaux modes d'utilisation des bénéfices seront expérimentés.
26. Les activités VCT prévoient le traitement des bassins versants et la maîtrise des eaux de surface dans les parcelles cultivables et 70 pour cent d'entre elles intéresseront des femmes, à qui devra être garanti l'octroi d'une part équitable des actifs créés.
27. En cas de crise alimentaire, des ressources pourront être reprogrammées vers les zones les plus touchées, par le biais des stocks villageois et d'activités VCT. Ces ressources pourraient être intégrées au dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Par ailleurs, le PAM élaborera, en juillet 2003, un plan prévisionnel de secours d'urgence qui sera adapté au plan national, une fois celui-ci finalisé.

⇒ **Bénéficiaires et avantages escomptés**

28. Chaque année, l'activité comptera en moyenne 197 064 bénéficiaires dont 10 000 bénéficiaires au titre des stocks villageois de sécurité et 17 352 pour les VCT, en majorité des femmes. Tous les membres de la famille, soit 7 personnes en moyenne, des participants aux travaux VCT, séances VPF ou membres des banques céréalières bénéficieront des vivres du PAM, équitablement répartis entre hommes et femmes.
29. Les stocks villageois de sécurité contribueront à la sécurité alimentaire pendant la période de soudure. Les bénéficiaires de vivres du PAM profiteront aussi d'activités de formation, de création de revenu et de microfinance. Enfin, les travaux de conservation des eaux et des sols intéresseront d'importantes zones de production agricole et compléteront les efforts de réhabilitation des partenaires du PAM.

⇒ **Appui et coordination**

30. Les partenaires se chargeront de certains articles non alimentaires, de l'encadrement technique et du suivi. Une concertation intensive a permis de définir le champ de coopération avec le système des Nations Unies, les institutions techniques bilatérales et nationales et les ONG.
31. Il est ainsi prévu des collaborations avec les partenaires suivants: le PNUD avec le programme cadre de lutte contre la pauvreté; la FAO avec le projet intrants agricoles; l'UNICEF avec le projet service de base intégré; la Banque africaine de développement (BAfD) avec le projet d'appui au développement agricole de la région de Zinder; l'Allemagne et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) avec le programme Tahoua Nord (ex projet de développement rural de Tahoua); les ONG CARE, Africare et *World Vision* pour les différentes interventions soutenues dans la zone agro-pastorale. Le GTZ et/ou les services techniques régionaux apporteront l'appui technique nécessaire à la réalisation d'ouvrages VCT.

¹² Enquête sur les banques céréalières de la région de Tillabéry (2002), Institut de recherches et d'application de méthodes de développement (IRAM).



⇒ *Dispositif de suivi*

32. Les assistants de programme régionaux du PAM feront la liaison avec les partenaires pour la collecte et la présentation des données. Pour les stocks villageois de sécurité, le suivi centralisé effectué sera accompagné d'un suivi dans chaque village. La mise en place de ce suivi à la base sera expliquée lors des séances d'alphabétisation.
33. Les chargés de programme du PAM effectueront des visites avec les partenaires au minimum chaque trimestre. La représentation du PAM à Niamey organisera une rencontre annuelle de tous les partenaires et des évaluations conjointes seront effectuées. Le cadre logique (annexe II) renferme les indicateurs de performance du système de suivi-évaluation.

⇒ *Estimation des coûts*

34. Cette activité nécessitera 22 000 tonnes de produits alimentaires dont 20 671 tonnes de céréales, 886 tonnes de légumineuses et 443 tonnes d'huile pour un coût opérationnel direct de 11 599 741 dollars. La contribution du Gouvernement est estimée à 67 080 dollars¹³.

Activité 2: Appui à l'éducation de base

⇒ *Orientation stratégique*

35. Cette activité permet aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain par l'éducation et la formation, conformément au deuxième axe de la politique du PAM visant à favoriser le développement. Elle repose sur le Programme décennal de développement de l'éducation (2002–2012), la SRP et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, dont l'objectif est d'assurer une éducation de base à 57 pour cent des enfants d'ici 2007, notamment à 52 pour cent des filles d'âge scolaire.

⇒ *Analyse des problèmes*

36. Le taux brut de scolarisation du Niger pour l'éducation de base est l'un des plus bas au monde (41,7 pour cent)¹⁴. L'accès aux services éducatifs est très inégal entre zones urbaines et rurales et entre filles et garçons, une disparité qui s'accroît à partir du secondaire. L'abandon scolaire est diffus¹⁵ et nettement plus prononcé chez les filles.
37. Les habitants de la zone cible sont en majorité des éleveurs nomades qui se déplacent de novembre à juin. Leurs enfants sont privés d'accès aux services éducatifs de base. La perspective de repas dispensés quotidiennement incite les parents à les laisser en internat ou dans une famille d'accueil.
38. La difficulté des enfants, et particulièrement des filles, à persévérer dans le secondaire influence négativement la demande scolaire dans les groupes cibles du programme. Le collège est souvent loin, les parents ont du mal à trouver un tuteur et les filles abandonnent en masse.

¹³ Montant des coûts opérationnels directs à l'exclusion des salaires des fonctionnaires.

¹⁴ Annuaire statistique 2001–2002, Ministère de l'éducation de base. Niger, octobre 2002.

¹⁵ Mission d'examen technique de l'activité du PAM "appui aux cantines scolaires" —OMS/PAM/UNESCO, février 2001.



⇒ **Objectifs et résultats escomptés**

39. L'objectif à long terme est de promouvoir l'accès à l'éducation de base dans les zones cibles, particulièrement pour les filles.
40. Les résultats escomptés sont les suivants:
 - les taux de scolarisation et d'assiduité sont améliorés, le taux d'abandon scolaire est réduit, particulièrement chez les filles;
 - l'inégalité entre les sexes dans le domaine scolaire est réduite;
 - les filles poursuivant leurs études après le cycle de base sont plus nombreuses;
 - la capacité de travail et la vitalité des élèves est améliorée;
 - l'investissement des parents/communautés dans le secteur de l'éducation augmente.

⇒ **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

41. L'aide alimentaire servira à: renforcer la scolarisation et l'assiduité des enfants des zones rurales vulnérables, particulièrement chez les filles; fournir quotidiennement des repas équilibrés aux élèves des zones d'insécurité alimentaire; constituer un transfert de revenus pour les mères bénéficiaires de rations sèches dans les zones où la scolarisation des filles est déficitaire. L'alimentation scolaire, associée au déparasitage, améliorera la capacité d'apprentissage.
42. Les enfants fréquentant une école à internat recevront trois repas 280 jours par an (200 jours pour ceux qui retournent chez eux en fin de semaine). Les internes étant hébergés dans des familles ayant des enfants dans la même école, tous les enfants recevront un nombre égal de repas.
43. Les rations sèches réservées aux mères de fillettes fréquentant à 80 pour cent pourront atteindre 50 kilogrammes de céréales par trimestre/fille et seront distribuées en fin d'année scolaire dans les zones où le taux de scolarisation est faible et dans les écoles où les filles sont sous-représentées.

⇒ **Stratégie de mise en oeuvre**

44. La mise en oeuvre technique est confiée à la Direction nationale du programme de pays du PAM, avec pour partenaire principal le Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation qui, à travers ses directions régionales et son système d'inspections, suivra le fonctionnement des cantines scolaires, en collaboration avec le PAM et ses partenaires.
45. Dans chaque école, la gestion des vivres et de la cantine sera confiée au comité de gestion. Le PAM s'efforcera de trouver des partenaires susceptibles d'assurer des activités complémentaires favorisant la pérennisation des cantines et la formation des associations de parents d'élèves et des comités de gestion, la sensibilisation des communautés à l'importance de l'éducation, surtout pour les filles, les activités rémunératrices et l'allègement de la charge de travail des femmes.
46. Les écoles assistées se trouvent dans la zone de l'étude ACV. L'augmentation prévue des ressources, pour cette activité, permettra de l'étendre à la majorité des écoles des départements de Gouré et Tchirozérine, qui ont les taux bruts de scolarisation les plus faibles du pays.



⇒ **Participants et avantages escomptés**

47. Chaque année, l'activité comptera en moyenne 96 470 bénéficiaires dont 45 194 élèves (en moyenne) fréquentant des écoles situées en zone de nomadisme. De plus, 8 516 mères (en moyenne) de filles fréquentant assidûment l'école, et leurs familles, bénéficieront de rations sèches chaque année pendant la période de soudure et environ 180 adolescentes admises au secondaire recevront des vivres pour faciliter leur accueil en internat.
48. L'activité favorisera considérablement la demande d'éducation dans les zones cibles ainsi que le recrutement, la fréquentation scolaire et le maintien des enfants à l'école, surtout les filles. L'accès de celles-ci au secondaire sera facilité et les bénéficiaires de rations sèches affronteront mieux la période de soudure.

⇒ **Appui et coordination**

49. La concertation avec les partenaires d'exécution a permis de définir le champ de la coopération. Ainsi, il est prévu une coopération avec l'UNICEF qui interviendra dans six départements en coordination avec le PAM. L'action de l'UNICEF visera: l'amélioration de l'environnement scolaire, la formation d'enseignants, la fourniture de micronutriments et la sensibilisation des populations à la valeur de l'éducation de base notamment pour les filles. La collaboration avec l'OMS pour le déparasitage sera poursuivie. Le ciblage commun avec des ONG comme Africare, CARE et des projets d'éducation comme celui de la BAFD permettra de lancer des activités complémentaires.
50. L'accueil des jeunes filles au collège, sera confié à l'ONG nationale OFED SA'A, active dans la gestion d'un foyer pilote et appelée à s'occuper d'autres centres de la zone cible.

⇒ **Dispositif de suivi**

51. Conformément aux recommandations de la mission d'évaluation, le système de suivi-évaluation fera largement appel aux structures et formulaires existants, sur la base des informations recueillies sur le terrain par les inspecteurs. Aux fins de comparaison, les écoles à cantine du PAM apparaîtront séparément dans les rapports.
52. En outre, des missions de suivi périodiques seront menées conjointement par les responsables de la direction nationale et leurs représentants régionaux, le PAM et ses partenaires. La direction nationale devra produire les rapports périodiques, qu'elle soumettra au PAM et au comité de pilotage du programme de pays. Les indicateurs de performance du système de suivi-évaluation figurent dans le cadre logique (annexe II).

⇒ **Estimation des coûts**

53. Cette activité nécessitera 29 901 tonnes de produits alimentaires comprenant 24 963 tonnes de céréales (dont environ 8 980 tonnes de gruau enrichi), 2 918 tonnes de légumineuses, 1 122 tonnes d'huile et 898 tonnes de sucre pour un coût opérationnel direct de 17 472 022 dollars. La contribution du gouvernement est estimée à 91 160 dollars¹⁶.

¹⁶ Montant des coûts opérationnels directs à l'exclusion des salaires des fonctionnaires.



Activité 3: Appui à la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et la malnutrition

⇒ Orientation stratégique

54. L'activité répond à la stratégie gouvernementale de réduction de la malnutrition et de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose, identifiée dans le Plan de développement sanitaire (2002–2011). Elle apportera une aide alimentaire aux groupes cibles du Programme national de lutte contre le VIH/SIDA (PNLS), du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) et du Plan national d'action pour la nutrition (PNAN).
55. Cette activité relève du premier axe de la politique du PAM visant à favoriser le développement: permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes. Les activités favorisant la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose —une innovation par rapport au SSP— répondent aux priorités exprimées dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2004–2007.
56. Conformément aux recommandations de l'évaluation, la mise en oeuvre est axée sur la collaboration avec des partenaires dotés de fonds propres pour l'exécution et le suivi des interventions. Le volume des ressources alloué est donc inférieur aux prévisions du SSP. Toutefois, les activités pourront être intensifiées au fur et à mesure de l'engagement de nouveaux partenaires.

⇒ Analyse des problèmes

57. Au Niger, les taux de mortalité infantile et maternelle et de malnutrition sont encore considérables. Les carences en micronutriments sont fréquentes chez les enfants, de même que l'anémie chez les enfants et les femmes enceintes. L'aggravation de la malnutrition constatée entre 1992 et 1998 tient notamment au mode d'utilisation des aliments par les ménages, les plus forts taux de malnutrition étant observés dans le sud du pays, pourtant autosuffisant en termes de production agricole¹⁷.
58. Le gouvernement situe la prévalence du VIH/SIDA au Niger à 0,87 pour cent en 2002. Toutefois, les chiffres du VIH/SIDA ont fortement progressé dans les groupes à risque pendant les années 90¹⁸, faisant de la maladie un défi majeur de santé publique.
59. La récente recrudescence de la tuberculose pose également un problème de santé publique que le PNLT combat par le traitement DOTS¹⁹ recommandé par l'OMS. Mais son efficacité est minée par l'état de malnutrition des patients et le fait qu'ils ne suivent pas bien le traitement²⁰. La tuberculose est aussi la principale maladie opportuniste du VIH/SIDA et environ un tuberculeux sur quatre est séropositif au Niger²¹. La montée de la tuberculose est donc étroitement liée à celle du VIH/SIDA²².

¹⁷ Enquête démographique et de santé nationale 1992 et 1998; Enquête à indicateurs multiples de l'UNICEF 2000.

¹⁸ ONUSIDA, *Epidemiological Fact Sheets Niger 2002 Update*.

¹⁹ Traitement de brève durée sous surveillance directe.

²⁰ PNLT.

²¹ ONUSIDA, Niger 2002.

²² Bulletin de l'OMS pour l'Afrique de l'Ouest, avril 2000.



⇒ **Objectifs et résultats escomptés**

60. L'objectif à long terme est de lutter contre la malnutrition des enfants de 6 à 59 mois, et d'améliorer l'état sanitaire des malades atteints par le VIH/SIDA et/ou la tuberculose.
61. Les résultats escomptés de cette activité auprès des groupes cibles sont:
- les bonnes pratiques nutritionnelles, hygiéniques et sanitaires se généralisent, sont plus appropriées et mieux appliquées;
 - le taux de récupération des enfants sous-alimentés de 6 à 59 mois progresse;
 - les malades souffrant de tuberculose et/ou du VIH/SIDA suivent mieux leur traitement.

⇒ **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

62. L'assistance du PAM en faveur des enfants sous-alimentés de 6 à 59 mois visera, pour le volet préventif, les foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) et pour le volet curatif, les centres de récupération nutritionnelle intensive (CRENI).
63. L'aide alimentaire permettra aux mères d'enfants sous-alimentés (6-36 mois) d'assister quatre fois par an à une formation de douze jours dans les FARN. Les enfants sont pesés et consomment des bouillies préparées à partir d'aliments riches en micronutriments, apportés par les mères. Pendant la période de soudure, essentiellement, le PAM fournira un complément de mil, niébé, huile enrichie en vitamine A et sucre. Le partenaire exécutant cette activité fournira des micronutriments.
64. Au CRENI de Maradi, qui traite des enfants sous-alimentés avec l'assistance de Médecins sans frontières (MSF), une aide alimentaire permettra aux mères de rester avec leurs enfants, et aux enfants, de poursuivre la récupération nutritionnelle après le traitement²³. Pour ces derniers, le PAM complétera l'assortiment de produits servant à préparer une pâte enrichie, à base d'arachide. Pour les mères, la ration d'appoint, sera préparée et consommée sur place.
65. L'assistance du PAM en faveur des malades du VIH/SIDA se fera à travers un centre de traitement ambulatoire. Les malades de la tuberculose, seront approvisionnés en vivres du PAM auprès des structures de santé. L'aide alimentaire servira à: i) inciter les malades à suivre leur traitement; et ii) assurer au malade l'énergie nécessaire pour venir au centre et assimiler ses médicaments. Les malades recevront une ration sèche journalière.
66. Pour cette activité, les partenaires du PAM privilégieront les denrées locales et se procureront eux-mêmes les denrées enrichies et les micronutriments d'appoint. Le PAM ne prévoit pas d'importer des farines enrichies.

⇒ **Stratégie de mise en oeuvre**

67. La volonté de travailler en partenariat a guidé le ciblage géographique. Le volet nutrition visera la zone prioritaire identifiée par l'étude ACV (Agadez, Tahoua, Zinder) ainsi qu'une région moins vulnérable (Maradi), où la malnutrition est pourtant la plus élevée du pays. Pour la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose, le PAM envisage d'intervenir dans les deux principaux foyers de ces maladies, Tahoua (zone urbaine et rurale) et Niamey (zone péri-urbaine).

²³ La phase initiale de récupération (avec malnutrition grave des enfants), est prise en charge par MSF.



68. Pour les FARN et le CRENI, les ONG partenaires assureront l'exécution des activités. Les vivres seront directement gérés par les mères. Le PAM poussera ses partenaires à harmoniser le ciblage géographique. Le PAM pourra allouer sur demande des stocks de démarrage de banques de céréales aux groupements féminins animant des FARN.
69. La lutte contre la tuberculose et le VIH/SIDA fera l'objet d'activités pilotes prévoyant un engagement accru du PAM. Le gouvernement et le PAM s'efforceront de sensibiliser des partenaires pour intensifier la lutte contre la tuberculose. La première année du programme sera réservée à la mise en place de partenariats, en vue de commencer les distributions dès 2005 sous la supervision du bureau du PAM. La composante VIH/SIDA débutera en 2004 avec un centre de traitement ambulatoire doté de moyens appropriés. Ces activités pilotes feront l'objet d'un bilan début 2006. Le PAM coordonnera son intervention avec le programme de lutte contre le VIH/SIDA récemment approuvé par la Banque mondiale. Deux femmes, désignées par les bénéficiaires, participeront à la gestion des vivres au sein du comité de gestion de la formation sanitaire.

⇒ **Participants et avantages escomptés**

70. Chaque année, l'activité comptera en moyenne 49 756 bénéficiaires de vivres du PAM.
71. Annuellement, 10 750 enfants de 6 à 59 mois fréquentant les FARN et 8 000 femmes enceintes ou mères allaitantes et leurs enfants traités en CRENI bénéficieront de vivres du PAM. Les partenaires du PAM dans les FARN pratiquent le déparasitage des enfants et appuient les centres de santé intégrés. MSF assure le suivi des enfants guéris, avec visites à domicile d'équipes médicales prodiguant des conseils de nutrition en milieu familial.
72. Annuellement, environ 100 malades du VIH/SIDA recevront des rations sèches individuelles. Cette ration étant partagée au sein du ménage, 700 personnes bénéficieront de vivres du PAM. Par ailleurs, à partir de 2005, environ 5 500 malades de la tuberculose, traités dans les structures de santé et parfois atteints par le VIH/SIDA, recevront des rations sèches qui, partagées, porteront à environ 38 500 par an (pendant trois ans) les bénéficiaires de vivres du PAM au titre de la lutte antituberculeuse. Les activités de sensibilisation des partenaires encourageront le dépistage du VIH chez les tuberculeux et prévoient un soutien psychologique aux intéressés.

⇒ **Appui et coordination**

73. Conformément aux recommandations de la mission d'évaluation, une collaboration sera définie avec des partenaires, notamment des ONG, pour la mise en œuvre de cette activité.
74. L'assistance aux FARN sera assurée par CARE dans les régions de Tahoua et Zinder et par Africare dans la région d'Agadez. L'assistance au CRENI de Maradi se fera par l'entremise de MSF.
75. Les activités de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose impliqueront le PNLN, le PNLT et les coordonnateurs régionaux VIH/SIDA-tuberculose du Ministère de la santé. Le centre de traitement ambulatoire sera géré par la Croix-Rouge nigérienne avec une aide de la Croix-Rouge française. D'ici la mi-2004, le Gouvernement du Niger et le PAM identifieront des partenariats pour la lutte contre la tuberculose. L'OMS poursuivra son appui technique et assurera, pour toute la durée du programme, l'approvisionnement en médicaments anti-tuberculeux.



⇒ *Dispositif de suivi*

76. Les activités de nutrition ont été retenues en fonction de la disponibilité de partenaires disposant de ressources propres pour le suivi-évaluation. Ceux-ci enverront leurs rapports sur la gestion et l'impact des vivres à la direction nationale et au PAM. Les coordonnateurs régionaux VIH/SIDA-tuberculose de Niamey et Tahoua leur transmettront les données consolidées.
77. Un suivi conjoint (PAM/direction nationale) et des visites de terrain auront lieu périodiquement. Les indicateurs de performance du système de suivi-évaluation figurent dans le cadre logique (annexe II).

⇒ *Estimation des coûts*

78. Pour cette activité, 3 061 tonnes de mil, 838 tonnes de niébé, 205 tonnes d'huile et 59 tonnes de sucre seront nécessaires, pour un coût opérationnel direct de 1 991 006 dollars. La contribution du gouvernement est estimée à 12 040 dollars²⁴.

Activités d'appui

79. Certaines activités jugées essentielles au succès du programme de pays, seront imputées aux coûts d'appui directs (CAD). Le bureau du PAM renforcera les capacités de suivi des activités en recrutant localement trois assistants de programme. Des missions d'assistance technique sont programmées, ainsi que la seconde partie de l'étude ACV et une mission d'évaluation à mi-parcours du programme. Les ateliers de démarrage/validation du programme auront lieu début 2004. Enfin, certaines activités nécessiteront l'achat d'intrants non alimentaires.

Principaux problèmes, risques et hypothèses

80. Le succès du programme repose sur l'exécution des plans gouvernementaux, en particulier la SRP et la stratégie de développement rural à l'horizon 2015 et, dans le domaine social, le Programme décennal de développement de l'éducation (2002–2012) et le Plan de développement sanitaire (2002–2011).
81. La nouvelle direction nationale, devra disposer de moyens suffisants pour suivre la mise en œuvre du programme dès son lancement, avec l'appui des ministères concernés. L'engagement des partenaires et la collaboration avec organismes compétents de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose seront déterminants.
82. Les hypothèses et risques inhérents à chaque activité figurent dans le cadre logique (annexe II).

PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

Evaluation

83. La formulation concomitante du programme de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a facilité leur harmonisation. Les activités du programme du PAM 2004–2007 ont été définies en fonction, entre autres, des résultats de la mission de formulation FAO/OMS/UNESCO/PAM (février 2003). En concertation avec le

²⁴ Montant des coûts opérationnels directs à l'exclusion des salaires des fonctionnaires.



gouvernement et les partenaires, elle a revu le contenu de chaque activité, précisé le rôle des partenaires et les paramètres de suivi-évaluation. Par ailleurs, le PAM a organisé en mars 2003 une mission sur la mise en œuvre d'un système participatif de suivi-évaluation.

Mise en oeuvre du programme

84. La mission d'évaluation avait fait deux recommandations, appliquées dans le nouveau programme: renforcer le personnel de terrain du PAM en recrutant des assistants de programme à Niamey, Tahoua et Zinder et transformer la cellule nationale de coordination en une direction nationale du programme de pays du PAM pour le Niger dotée de moyens accrus (un budget gouvernemental hors salaires de 170 280 dollars est prévu).
85. Le rôle du Comité de pilotage interministériel sera renforcé. Il se réunira au moins deux fois par an, examinera les rapports d'activités et de suivi et approuvera le calendrier d'exécution. Les partenaires, en consultation avec le PAM, élaboreront des plans de travail annuels.
86. Le PAM adoptera une stratégie souple d'achats locaux et d'importations. Pour les premiers, le PAM harmonisera ses procédures de sélection avec celles du gouvernement pour ne pas perturber le marché. Au moins 50 pour cent des besoins annuels du programme de pays en céréales et légumineuses devraient être couverts localement. Le gouvernement veillera à faciliter le dédouanement et l'acheminement des vivres vers les régions bénéficiaires.
87. Dès l'approbation du présent programme de pays, les sommaires d'activités contenus dans le rapport de la mission de formulation seront traduits en contrats opérationnels entre le PAM et le gouvernement. Lors de l'atelier de démarrage, les partenaires étudieront l'actualisation du cadre logique, les modalités opérationnelles, le calendrier d'exécution et les engagements en matière de suivi-évaluation.

Durabilité

88. Une attention particulière a été accordée à la durabilité pour l'activité fondamentale 1, "Création d'actifs productifs et prévention/atténuation des crises alimentaires". La seule création de stocks villageois de sécurité ou d'actifs ne garantit pas un développement durable. La participation des communautés sera particulièrement recherchée dans toutes les phases du programme et leurs capacités de gestion renforcées par l'alphabétisation fonctionnelle. La scolarisation des filles n'aura d'impact durable que si toute une génération de femmes en bénéficie. Les femmes ayant reçu une éducation scolariseront leurs filles, même sans incitation alimentaire.

Suivi et évaluation

89. Le dispositif de suivi-évaluation sera renforcé par la présence d'assistants de programme régionaux du PAM. Le gouvernement dotera la nouvelle direction nationale du programme de pays du PAM pour le Niger de moyens accrus. Le processus sera participatif et des formations seront dispensées aux représentants des communautés villageoises.
90. Une évaluation à mi-parcours, plus étendue que celle du précédent programme de pays, aura lieu au premier semestre 2006. En plus de l'évaluation du programme en tant qu'outil de planification et d'exécution, elle appréciera les résultats de chaque activité en fonction du cadre logique et du profil détaillé des activités. La durée et la composition de la mission d'évaluation seront calculées en conséquence.



RECOMMANDATION

91. Pour le programme de pays proposé pour le Niger, qui couvre la période 2004–2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, selon une procédure "d'approbation tacite", dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 31 062 770 dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.



ANNEXE I

RÉSUMÉ DU SSP POUR LE NIGER (WFP/EB.3/2002/7/1)

Pays sahélo-saharien enclavé, le Niger est classé parmi les pays les moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Avec un revenu annuel moyen de 150 dollars E.-U. par habitant en 2000, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 63 pour cent, dont 34 pour cent sont considérés comme extrêmement pauvres.

L'indicateur de développement humain est l'un des plus faibles du monde (0,293) selon la classification du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2000, situant le Niger à la 173^{ème} place sur 174. Les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile sont particulièrement élevés, de 126 pour 1 000 et 274 pour 1 000 respectivement (Enquête démographique et de santé nationale [EDSN], 1998). Un tiers des Nigériens vit dans l'insécurité alimentaire et 41,1 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique.

L'insécurité alimentaire est caractérisée par une dimension chronique et structurelle résultant essentiellement du caractère massif de la pauvreté dans les campagnes et du manque de solutions alternatives de revenu à une production agricole soumise aux aléas climatiques. L'exercice préliminaire d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) mené par le PAM au début de 2002 a mis en lumière l'existence d'une plus grande vulnérabilité dans la zone écologique agropastorale.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs, dont quatre sont couverts dans le présent schéma de stratégie de pays (SSP):

- permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de répondre à leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
- permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
- permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
- atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à des crises répétées de cette nature.

Les activités du prochain programme de pays (santé et nutrition, éducation, développement rural) seront axées en priorité sur les zones les plus vulnérables identifiées par l'étude ACV. Le poids relatif des activités sera modifié au profit du secteur de l'éducation, avec une attention particulière pour les filles. Du fait du caractère récurrent des sécheresses, un volet Atténuation des crises sera également mis en place.

Le présent SSP a été conduit sur la base du bilan commun de pays, achevé en mars 2002 par les organismes du système des Nations Unies au Niger, et s'inscrit intégralement dans la Stratégie de réduction de la pauvreté adoptée par le gouvernement en 2001. C'est sur la base du présent SSP que sera préparé, début 2003, un programme de pays de quatre ans (2004–2007) qui coïncidera avec le cycle des programmes des autres organismes et intégrera les objectifs du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement —qui sera achevé en décembre 2002— notamment une collaboration et une programmation conjointe plus soutenues au sein du système des Nations Unies. Le SSP a été établi en concertation avec les institutions gouvernementales, les organismes des Nations Unies, les organisations non



gouvernementales (ONG) et les donateurs. Des possibilités de création et d'amélioration de partenariats et des activités de programmation conjointes ont été envisagées.

POINTS ESSENTIELS DU DÉBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP POUR LE NIGER (WFP/EB.3/2002/15)

Les membres du Conseil ont accueilli favorablement le SSP, en notant qu'il avait été établi conformément aux priorités du gouvernement ainsi qu'aux politiques de développement du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du PAM. Les représentants se sont félicités qu'il soit axé sur les femmes et les enfants. Certains membres ont estimé que les activités vivres-contre-travail pouvaient contribuer efficacement à réduire la pauvreté en améliorant les infrastructures rurales. Le PAM a été encouragé à exercer un rôle accru dans la gestion des réserves de céréales au Niger. Des membres ont recommandé que le PAM devienne membre à part entière du Comité directeur gouvernemental qui supervise la mise en oeuvre du programme de pays. Tout en reconnaissant que le SSP constituera un guide précieux pour l'établissement du programme de pays, le Conseil d'administration a encouragé le PAM à coordonner davantage les activités du programme de pays avec le gouvernement et avec les autres partenaires d'exécution.



ANNEXE II

PROGRAMME DE PAYS—NIGER (2004–2007)—CADRE LOGIQUE		
But au niveau national	Indicateurs de performance	Hypothèses/risques
La pauvreté prononcée au Niger est atténuée conformément à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté	Taux de pauvreté réduit de 63 pour cent (1994) à 50 pour cent (2015)	
But du programme de pays	Indicateurs d'impact	Mise en oeuvre de la SRP Stabilité socio-politique
La sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations vulnérables dans les zones d'intervention sont améliorées	Taux de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire chronique et conjoncturelle Taux de scolarisation, notamment dans le primaire Taux de malnutrition, notamment chez les enfants de 6 à 59 mois Taux de prévalence du VIH/SIDA Taux de prévalence de tuberculose	
Objectifs du programme de pays	Indicateurs de résultats	
1. La capacité des bénéficiaires à créer et préserver des actifs pour faire face à l'insécurité alimentaire, et à prévenir et atténuer les crises alimentaires est renforcée	Taux de vulnérabilité (mesuré par le système d'alerte précoce chaque année) des villages assistés	Achèvement et mise en oeuvre de la stratégie de développement rural, incluant le domaine prévention et atténuation des crises
2. L'accès à l'éducation de base, particulièrement pour les filles est promu	Taux de scolarisation par sexe et par âge	
3. Le taux de malnutrition des enfants de 6 à 59 mois est réduit et l'état sanitaire des malades de tuberculose et/ou du VIH/SIDA est amélioré	Taux de malnutrition des enfants de 6 à 59 mois Taux de guérison des malades de la tuberculose Taux d'accroissement de l'espérance de vie des malades du VIH/SIDA	Mise en oeuvre du plan décennal de développement de l'éducation



PROGRAMME DE PAYS—NIGER (2004–2007)—CADRE LOGIQUE		
Objectifs spécifiques	Indicateurs de résultats	Hypothèses/risques
<p>1.1 Les stocks villageois de sécurité, gérés de façon pérenne, sont accessibles aux populations rurales vulnérables lors de la période de soudure et de crises alimentaires conjoncturelles,</p> <p>1.2 Les conditions productives sont améliorées par la mobilisation des eaux de surface et la régénération des ressources naturelles</p> <p>1.3 Les capacités des femmes en matière de gestion des stocks villageois de sécurité et d'activités génératrices de revenus, sont renforcées</p> <p>1.4 En cas de crise alimentaire, des activités sont lancées à temps dans les zones cibles pour en atténuer l'impact.</p>	<p>Taux de capitalisation après chaque récolte dans les stock villageois de sécurité la première année</p> <p>Prix de cession du stock à la soudure comparé au prix du marché</p> <p>Évolution du ratio stock disponible avant la soudure/population du village</p> <p>Surface cultivée additionnelle (hectares)</p> <p>Volume de production des cultures de contre-saison</p> <p>Disponibilité mensuelle en eau pour le bétail</p> <p>Nombre de banques céréalières gérées par des femmes</p> <p>Pourcentage de banques céréalières gérées par des femmes</p> <p>Nombre de femmes mettant en œuvre des activités génératrices de revenus</p> <p>Nombre et pourcentage de femmes jouant un rôle décisionnel dans les comités de gestion d'actifs productifs</p>	<p>Mise en œuvre du PNAN, du PNLS, et du PNL T</p>
<p>2.1 Les taux de scolarisation et d'assiduité sont améliorés, le taux d'abandon scolaire est réduit, particulièrement chez les filles</p> <p>2.2 L'inégalité entre les sexes dans le domaine scolaire est réduite</p> <p>2.3 Les filles poursuivant leurs études après le cycle de base sont plus nombreuses</p> <p>2.4 La capacité de travail et la vitalité des élèves est améliorée</p> <p>2.5 L'investissement des parents/communautés dans le secteur de l'éducation augmente</p>	<p>Taux de scolarisation par sexe et par âge</p> <p>Taux de fréquentation par sexe et âge</p> <p>Taux de déperdition scolaire par sexe et âge</p> <p>Taux de réussite et de promotion par sexe âge</p> <p>Nombre de filles inscrites dans le secondaire</p> <p>Taux de prévalence des schistosomiases par sexe et âge</p> <p>Type d'initiatives prises par les associations de parents d'élèves/comités de gestion</p>	



PROGRAMME DE PAYS—NIGER (2004–2007)—CADRE LOGIQUE		
<p>3.1 Les bonnes pratiques nutritionnelles, hygiéniques et sanitaires se généralisent, sont plus appropriées et mieux appliquées</p> <p>3.2 Le taux de récupération des enfants sous-alimentés de 6 à 59 mois progresse</p> <p>3.3 Les malades souffrant de tuberculose et/ou du VIH/SIDA suivent mieux leur traitement</p>	<p>Nombre d'enfants de 6 à 59 mois dépistés sous-alimentés</p> <p>Taux de rechute d'enfants modérément et gravement sous-alimentés (dont les mères ont suivi des séances de formation)</p> <p>Taux de récupération des enfants de 6 à 59 mois gravement et modérément sous-alimentés</p> <p>Taux de fréquentation des structures de santé par les malades de la tuberculose et/ou du VIH/SIDA</p> <p>Pourcentage et nombre de malades de tuberculose/VIH/SIDA suivant régulièrement leur traitement</p>	<p>Allocation de ressources gouvernementales suffisantes à la direction nationale du PAM pour l'exécution du programme de pays</p> <p>Maintien de l'engagement des partenaires en matière d'appui technique/conseil et encadrement des communautés, et de suivi-évaluation</p> <p>Participation effective des communautés à la gestion et à l'entretien des actifs créés</p> <p>Mise en œuvre du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Achèvement du plan d'urgence national et application en cas de crise</p>
Indicateurs d'extrants		
<p>1.1.1 Des stocks villageois de sécurité sont constitués dans les villages vulnérables avant la période de soudure</p> <p>1.2.1 Les participants aux activités VCT de création d'actifs communautaires reçoivent une aide alimentaire (rations sèches)</p> <p>1.3.1 Les femmes participant aux activités VPF en matière de gestion des stocks villageois de sécurité et d'activités génératrices de revenus reçoivent une aide alimentaire (rations sèches)</p> <p>1.4.1 En cas de crise alimentaire, des activités VCT et des banques de céréales sont mises en œuvre en temps opportun en donnant aux femmes un rôle prédominant</p>	<p>Nombre de banques céréalières dotées d'un stock initial avant la soudure</p> <p>Ratio stock disponible avant la soudure/population du village lors de la création de la banque céréalière</p> <p>Écart de prix du mil entre la banque céréalière et le marché</p> <p>Nombre de participants (par sexe) aux activités VCT</p> <p>Nombre de rations distribuées en VCT (par sexe)</p> <p>Nombre d'ouvrages réalisés par type</p> <p>Nombre de participantes aux formations</p> <p>Nombre de participantes arrivant au terme de la formation avec succès</p> <p>Nombre de formations</p> <p>Nombre de rations distribuées dans les activités VPF</p> <p>Nombre de crises alimentaires évitées, rapidement et efficacement enrayerées</p> <p>Nombre de bénéficiaires, par sexe</p> <p>Nombre de rations distribuées par sexe</p> <p>Nombre et volume de banques céréalières assistées dans les zones affectées</p>	<p>Allocation de ressources gouvernementales suffisantes à la direction nationale du PAM pour l'exécution du programme de pays</p> <p>Maintien de l'engagement des partenaires en matière d'appui technique/conseil et encadrement des communautés, et de suivi-évaluation</p> <p>Participation effective des communautés à la gestion et à l'entretien des actifs créés</p> <p>Mise en œuvre du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Achèvement du plan d'urgence national et application en cas de crise</p>
Principaux extrants (produits)		



PROGRAMME DE PAYS—NIGER (2004–2007)—CADRE LOGIQUE		
<p>2.1.1 Tous les enfants scolarisés bénéficient d'une alimentation journalière équilibrée</p> <p>2.2.1 Les mères de filles fréquentant régulièrement l'école reçoivent des rations sèches pendant la période de soudure</p> <p>2.3.1 Les filles fréquentant les internats des écoles secondaires bénéficient d'une alimentation journalière équilibrée</p> <p>2.4.1 Le déparasitage en milieu scolaire est assuré</p> <p>2.5.1 Les parents/communautés sont formés à la bonne gestion des cantines et des vivres</p>	<p>Nombre et pourcentage de garçons et filles scolarisés dans les zones cibles</p> <p>Nombre de rations, par sexe et âge, distribuées dans les écoles</p> <p>Taux de prévalence des parasitoses en milieu scolaire par sexe et âge</p> <p>Nombre d'associations de parents d'élèves/comités de gestion fonctionnels</p>	<p>Appui des partenaires du secteur éducation aux activités complémentaires (nutrition, santé, sécurité alimentaire, sensibilisation notamment sur l'éducation des filles etc.)</p> <p>Investissement des parents/communautés dans les efforts du PAM en faveur de la scolarisation</p> <p>Allocation de ressources gouvernementales suffisantes à la direction nationale du PAM</p>
<p>3.1.1 Les mères et leurs enfants sous-alimentés bénéficient d'un complément en vivres du PAM lors des séances de formation dans les FARN</p> <p>3.2.1 Les vivres du PAM viennent compléter les apports en vivres du partenaire pour la récupération complète des enfants de 6 à 59 mois suivis dans les CRENI</p> <p>3.2.2 Les mères d'enfants gravement sous-alimentés fréquentant les CRENI bénéficient d'une alimentation journalière équilibrée</p> <p>3.3.1 Les malades de tuberculose en traitement dans les structures de santé reçoivent des rations sèches individuelles</p> <p>3.3.2 Les personnes modérément sous-alimentées infectées par le VIH/SIDA fréquentant régulièrement les centres de traitement ambulatoire reçoivent une aide alimentaire (rations sèches) en complément de leur thérapie anti-VIH/SIDA</p>	<p>Nombre annuel de séances de formation par village</p> <p>Nombre de participants (mères et enfants)</p> <p>Nombre de rations distribuées</p> <p>Nombre d'enfants traités dans les CRENI</p> <p>Nombre de mères (accompagnantes) dans les CRENI</p> <p>Nombre de rations distribuées (mères et enfants)</p> <p>Nombre de malades de la tuberculose bénéficiant de vivres du PAM</p> <p>Nombre de rations distribuées</p> <p>Nombre de malades du VIH/SIDA bénéficiant de vivres du PAM</p> <p>Nombre de rations distribuées</p>	<p>Allocation de ressources gouvernementales suffisantes à la direction nationale du PAM</p> <p>Renforcement des ressources financières, humaines et matérielles du PNLS et du PNLT</p> <p>Maintien des engagements des partenaires en matière d'appui technique/conseil et encadrement des populations/communautés et suivi-évaluation</p> <p>Poursuite d'activités complémentaires de sensibilisation par les partenaires</p>



ANNEXE III

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROGRAMME DE PAYS POUR LE NIGER (2004–2007) ACTIVITÉS FONDAMENTALES

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Total
Produits alimentaires (tonnes)	22 000	29 901	4 163	56 064
Produits alimentaires (dollars)	6 100 990	9 172 390	1 420 525	16 693 906
Transport extérieur	1 626 507	1 955 981	24 364	3 606 852
TTEM (total)	3 518 244	5 723 651	315 117	9 557 012
TTEM (coût par tonne)	159,9	191,4	75,7	126
Autres COD	354 000	620 000	231 000	1 205 000
Total, coûts opérationnels directs				31 062 770
CAD ¹				2 692 200
CAI ²				2 362 848
Total, coûts pour le PAM				36 117 818
Contribution du gouvernement				170 280

¹ Le montant des CAD est un chiffre indicatif présenté pour information au Conseil. Le montant annuel des CAD imputé à un programme de pays est examiné et révisé chaque année après évaluation des besoins au titre des CAD et des ressources disponibles.

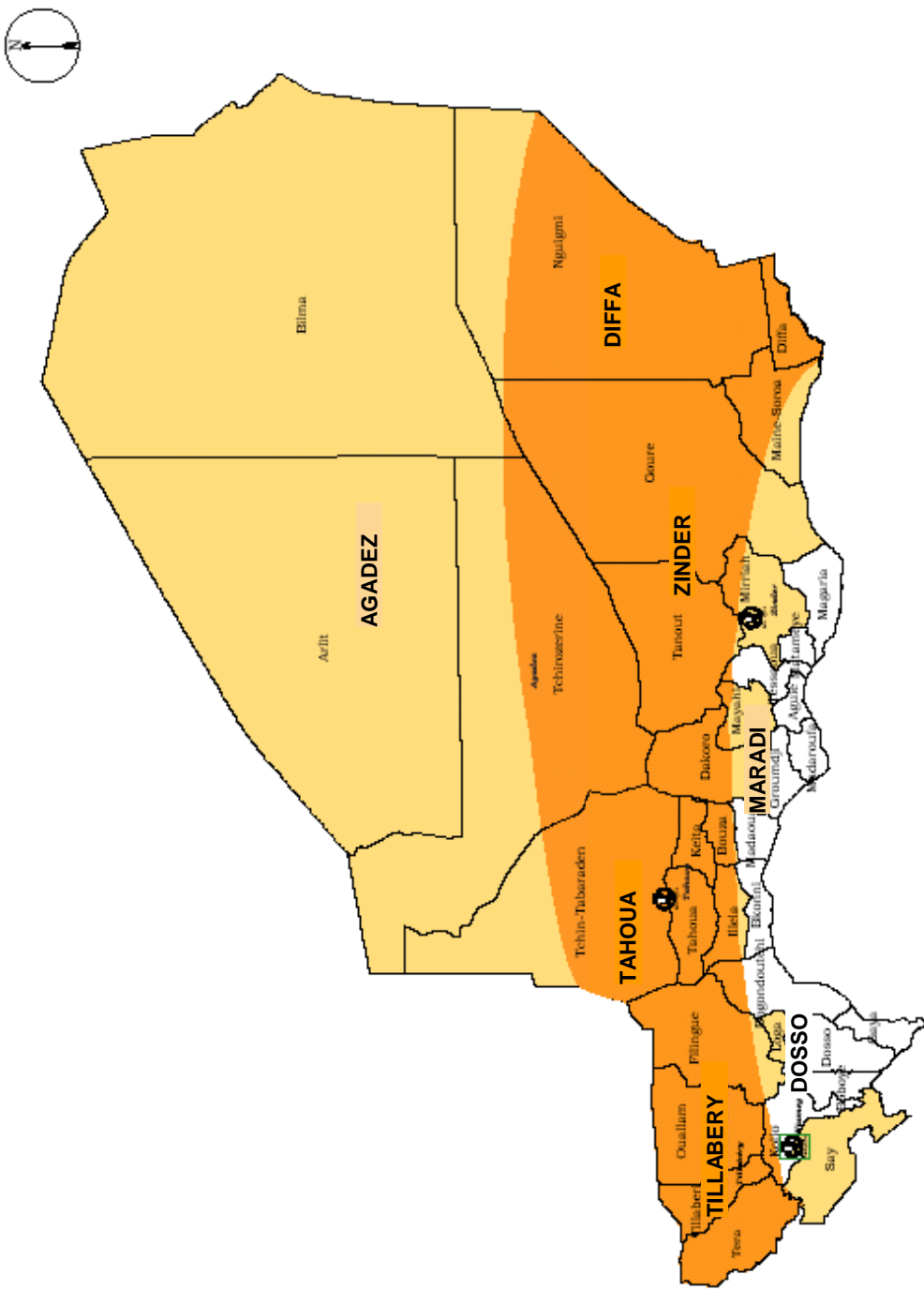
² Le taux des CAI peut être modifié par le Conseil d'administration durant la période d'exécution du programme de pays.



ANNEXE IV



RÉPUBLIQUE DU NIGER
Zone d'intervention du PAM pour la période 1999-2003 et zone d'intervention prioritaire future (2004-2007)



" La bande d'intervention en 2004-2007 a été déterminée en fonction du degré de vulnérabilité établi par l'étude ACV. " Toute la bande faisait déjà partie de la zone d'intervention du PAM en 1999-2003.

Légende
 Bureau de pays
 Bureau auxiliaire
 Zone d'intervention 1999-2003
 Zone d'intervention prioritaire future (2004-2007)
 Zone non ciblée
 Limite arrondissement

Échelle
 0 100 200 Km

Source des données
 Étude ACV/PAM 2002

Localisation du Niger sur la carte de l'Afrique

ACV/ODD avril 2002



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
BAfD	Banque africaine de développement
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
COD	Coûts opérationnels directs
CRENI	Centre de récupération nutritionnelle intensive
FAO	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARN	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle
GTZ	Office allemand de la coopération technique
IRAM	Institut de recherches et d'application de méthodes de développement
MSF	Médecins sans frontières
OFED SA'A	Organisation des femmes pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNAN	Plan national d'action pour la nutrition
PNLS	Programme national de lutte contre le VIH/SIDA
PNLT	Programme national de lutte contre la tuberculose
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
SSP	Schéma de stratégie de pays
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres pour la formation

